

LE
MAG **Baden**

Bulletin municipal N°90 - Avril 2022



Édito

Sommaire

- 03 Retour en images
- 04 Une nouvelle identité visuelle pour Baden
- 06 Mutuelle communale
- 07 Actualités
- 12 Élections 2022
- 14 Tribunes

Directeur de la publication :
Patrick EVENO

Mise en page, infographie :
service communication de la
Mairie de Baden

Crédits photos :
Mairie de Baden, Adobe Stock,
Freepik

Impression : IOV Communication

Tirage : 3300 exemplaires

Parution : avril 2022

Dépôt légal N° 2095

Distribution : Mairie de Baden

Chères Badennes et chers Badennois,

Le printemps et les beaux jours sont de retour. Le soleil va-t-il faire scintiller notre ville et notre moral ? Nous en avons le plus grand besoin dans ce contexte international et sanitaire incertain.

Au cours du 1^{er} trimestre de chaque année, les élus et les services communaux travaillent de concert à l'élaboration du budget primitif. L'édition 2022 ne déroge pas à cette règle. Les résultats de clôture de l'exercice 2021 reflètent notre volonté et notre détermination de maîtriser nos dépenses pour réaliser nos différents investissements. Tous nos efforts réalisés pour mener une gestion saine et rigoureuse du budget de la commune ne seront pas vains. Les marges de manœuvres financières existent et nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité pour la réalisation du grand projet de mandat : un équipement sportif et culturel.

Un dossier complet sur les finances communales vous sera présenté dans un prochain mag'. Je vous laisse découvrir à travers celui que vous tenez entre les mains le nouveau logo de Baden qui va désormais doter la commune d'une identité visuelle. Elle lui assurera une plus grande visibilité et une stratégie de communication plus élaborée.

Dans un tout autre registre, l'année 2022 sera rythmée par les différentes échéances électorales. En effet, les élections présidentielles auront lieu en avril et les élections législatives en juin. A ce titre, j'invite toutes les Badennes et tous les Badennois à prendre le chemin des urnes pour pouvoir exercer leur droit de vote et rendre notre démocratie vivante. Comme à l'accoutumée, les élus du Conseil municipal et les personnes volontaires seront présentes pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

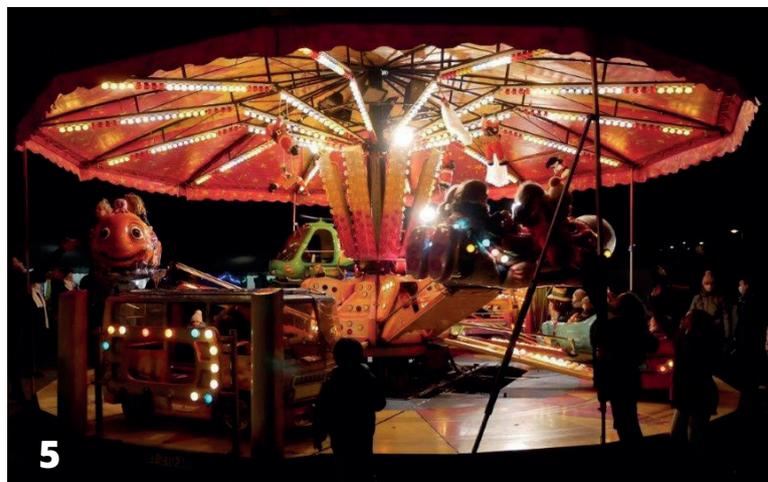
Nous sommes particulièrement sensibles à la situation dramatique que vit le peuple ukrainien. Aussi la municipalité, par le biais du C.C.A.S., a participé à la collecte de dons et a pu, grâce à votre générosité, faire transiter par Vannes près de 3,5 tonnes de produits d'urgence. Merci à toutes et tous.

Patrick EVENO,
Maire de Baden



Retour en images

- 1 Le spectacle « **Le village de Kulpinaye** » a été présenté aux écoles et au public du Sénéiz lors de la semaine celtique.
- 2 **Les Baladins d'Armor** ont retrouvé les planches au Sénéiz fin janvier pour jouer « Le week-end des parents ».
- 3 Une cinquantaine de baigneurs se sont réunis à la plage de Toulindac le 14 février pour le **Saint-Valentin**.
- 4 En mars, la médiathèque accueillait l'**exposition Métamorphoses** de l'illustratrice Bernadette Gervais.
- 5 Le **grand marché de Noël** avec son manège, ses animations et ses exposants a ravi plus de 2000 visiteurs.





Une nouvelle identité visuelle pour Baden

Vous l'avez peut-être déjà remarqué en découvrant ce magazine, Baden s'est dotée d'un nouveau logo ! Plus lisible, plus visible et plus moderne, il se veut à l'image de la commune : chaleureuse, ouverte, inclusive et solidaire. L'ancien logo a été créé en 2004 et n'avait pas connu, depuis, d'évolution. Il devenait nécessaire de procéder à son renouvellement et d'insuffler ainsi un nouveau dynamisme à la stratégie de communication de la collectivité.

La création de ce logo est l'aboutissement d'un travail collaboratif de plusieurs mois associant les élus de la commission communication, le service communication de la Mairie et Cécile Gouy, graphiste professionnelle, dont la candidature a été retenue au terme d'un appel d'offres lancé par la collectivité.

Les élus ont longuement réfléchi à l'image et au message que ce nouveau logo devait incarner. Il devait être simple et en même temps véhiculer du sens et se nourrir des particularités du territoire. Or, Baden dispose de nombreux atouts. Elle concentre des sites de grande qualité paysagère et environnementale qui en font un espace naturel privilégié. Mais surtout, Baden est une commune vivante, riche de ses diversités et d'un dynamisme associatif et culturel vecteur de lien social.

Les notions d'ancrage et d'appartenance y sont fortes. Le nom de « Baden » étant déjà naturellement et de manière très évidente, associé à son environnement naturel, le golfe du Morbihan, les élus ont donc choisi de privilégier l'identité sociale et culturelle de la commune, celle véhiculée par ses habitants et dans laquelle ils doivent se reconnaître à travers ce nouveau logo.

La mission ainsi confiée à Cécile Gouy consistait à traduire ce choix dans un processus créatif en plusieurs étapes sans jamais oublier l'essentiel : la simplicité et la lisibilité sur tous les supports. Parmi plusieurs propositions, c'est le concept du cœur qui a fait l'unanimité. Dans le logo, un cœur vient ainsi former le « B » de Baden et dévoile un message qui apparaît en filigrane : « Baden, ville de cœur ».

Ce message traduit justement le bien vivre ensemble sur la commune et pour tous ceux qui l'aiment, leur attachement à ce territoire. Baden, c'est ma ville de cœur parce que j'en suis originaire, parce que j'y habite, parce que j'y viens en vacances, parce que j'aime son cadre de vie, son environnement, etc.

Avec ce nouveau logo, la ville s'est également dotée d'une charte graphique dans laquelle figurent des recommandations et des préconisations pour son utilisation et sa déclinaison sur différents éléments : papeterie, bulletins municipaux, signalétique, site Internet, vêtements de travail, véhicules municipaux, etc. Tous ces outils vont donc progressivement arborer la nouvelle identité visuelle de la commune qui servira notamment de support à la modernisation de toutes ses publications, imprimées et numériques.





Mutuelle communale

Le C.C.A.S. signe une convention avec Mutualia

Si les salariés bénéficient d'une prise en charge de leur mutuelle par leur employeur, le coût d'une mutuelle santé est une dépense importante pour les travailleurs indépendants, les professions libérales ou les retraités. C'est en pensant à eux, que la commune s'était engagée à rechercher un conventionnement avec une mutuelle. A l'issue d'une étude menée sur plusieurs mois, et après l'audition de cinq mutuelles, le choix du C.C.A.S. s'est porté sur Mutualia Grand Ouest.

Mutualia Grand Ouest a été créée par la MSA. Elle propose une mutuelle communale à tarif maîtrisé, sans questionnaire médical, sans limite d'âge. Chaque adhérent est libre de choisir le niveau de couverture qui lui convient, et d'en changer chaque année en fonction de ses prévisions de soins.

Mutualia Grand Ouest propose 4 niveaux de garanties, de la prise en charge minimale à une couverture complète pour s'adapter aux besoins et au budget de chacun. Des prestations supplémentaires peuvent également être souscrites : 2 renforts pour les prestations optiques, dentaires et prothèses ainsi que 3 forfaits Bien-être & Prévention pour des prestations non prises en charge par la Sécurité sociale.

La mutuelle est agréée pour la Complémentaire Santé Solidaire. Elle aidera les Badennois à résilier leur précédente mutuelle s'ils le désirent, et les recevra sur rendez-vous au C.C.A.S. ou à domicile, pour toute information et étude de leur situation personnelle.

CONTACT MUTUALIA : Mme LEGARE Alexia - 06.70.76.15.15 - legare.alexia@mutualia.fr

Un minibus publicitaire à disposition des associations

La ville de Baden vient de se doter d'un minibus de neuf places qu'elle mettra à la disposition des associations. Vingt-six annonceurs ont répondu à la sollicitation de France Régie Editions. Ils financent ainsi ce véhicule pour deux ans en échange d'un encart publicitaire.



Samedi 19 février, le Maire de Baden a reçu en Mairie les différents partenaires qui, grâce à leurs participations financières, ont contribué à l'acquisition de ce minibus Peugeot Expert.

Patrick Eveno a ainsi précisé l'usage qui sera fait de ce véhicule : « Ce minibus sera mis à disposition des associations badennoises de type loi 1901 et aura vocation prioritaire le transport de leurs adhérents aux différentes activités de loisirs et de sports. En dehors des périodes d'utilisation du minibus par les associations et pendant les vacances scolaires, le véhicule sera prioritairement utilisé par les services de la commune, et notamment le Pôle Education Jeunesse ».

Les partenaires :

Supermarché Market
Bretagne Mer Habitat
Ar Couette
Service Marine Occasion (SMO)
M. Robin ORTAIS
SARL Jean-Bernard BLAISE
Couverture Julien ZIANI
Institut de Beauté Just'pour soi
Chantier Naval LE BORGNE
Bar Restaurant Les Kerguelen
Carrosserie de Kerthomas
Restaurant du Keneac'h
Restaurant Bar Autour du Rocher
SAS Carpe Diem - L'Epicurien
Crénéguy Gaëtan plâtrerie
TSI MAQUAIRE Julien
3% Com Immobilier
SARL Les P'tits Fruits
Depan Nautic
Crêperie La Goélette
Green.PC
Ets EZAN Sarl
Gyro 2 Tons
CEI 56 SARL
Ty Garage
Arbor Minéral

Un nouveau commerçant sur le marché

Jean-René JAOUEN, adjoint au Maire en charge de l'activité économique, accueille Benjamin et son camion BENELLINA. Ce dernier propose à la vente des produits italiens : charcuterie, fromages, tapas, pâtes. Récemment arrivé sur le marché de Baden, il vient rejoindre nos nombreux commerçants déjà présents : fromager, maraîcher, fruitier, pizzaiolo, charcutier, crêpier, boulanger, artisan fumeur de saumons et bien d'autres en été.

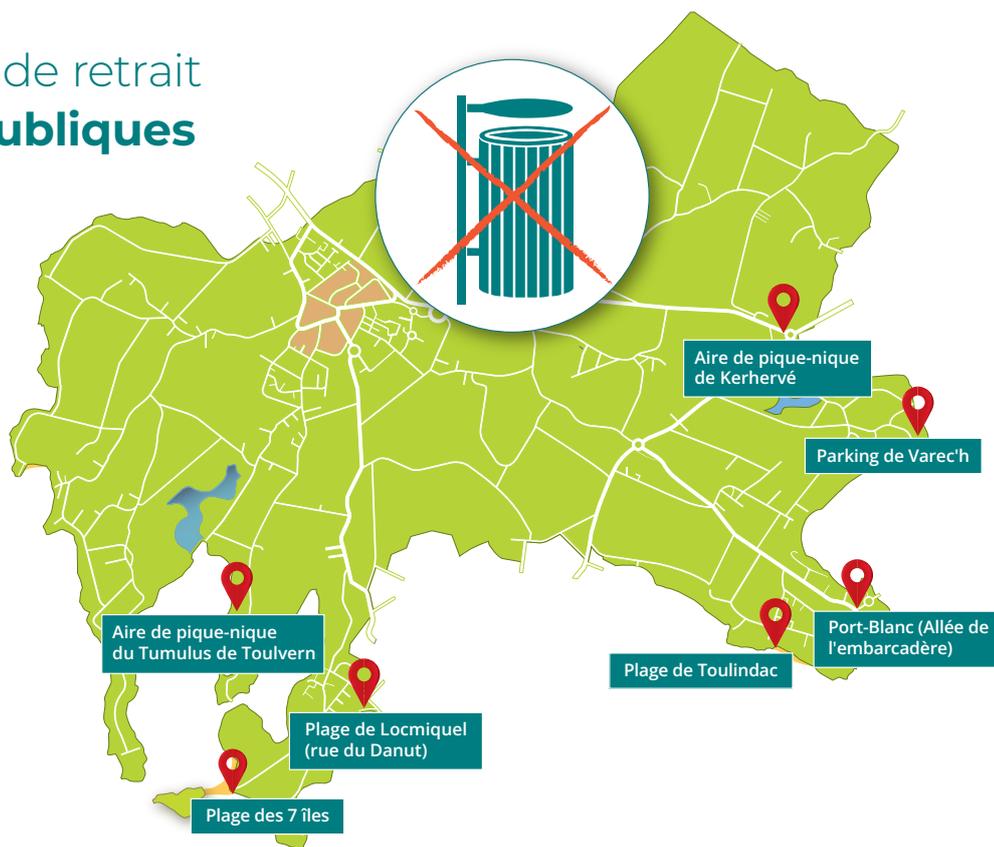


Expérimentation de retrait des poubelles publiques

La commune souhaite sensibiliser sa population ainsi que les usagers des secteurs de Port-Blanc, des plages et des aires de pique-nique à la gestion des déchets sur le territoire.

Il a ainsi été décidé, à titre expérimental, de retirer les poubelles de déchets ménagers sur différents secteurs de la commune à compter du mois d'avril 2022.

Les usagers sont donc désormais invités à adopter une attitude plus responsable en emportant leurs poubelles à leur domicile.



Installation de racks à vélos

Afin d'accompagner le développement des mobilités douces, la commune a installé en 2021 plusieurs racks à vélos dans le bourg. Cet effort s'est poursuivi au mois de janvier dernier avec la pose, par les services techniques, de 17 racks supplémentaires en différents secteurs de Baden : 3 à la pointe de Toulvern, 3 à la plage des 7 îles, 2 à la pointe de Locmiquel, 3 à la plage rue du Danut, 2 à la Bascatque, 1 au cimetière et 3 au pôle jeunesse.



Changement de priorité

La commune de Baden souhaite renforcer la sécurité des Badennoises et Badennois. De nombreuses plaintes liées à la vitesse des véhicules sont régulièrement reçues en Mairie. Une zone 30 km/h a ainsi été mise en place il y a plus d'un an au centre bourg et le sera progressivement dans différents villages de la commune. Afin de poursuivre cette volonté de sécurisation, la municipalité souhaite modifier les règles de circulation en créant des priorités à droite, excepté dans les carrefours dangereux.



La mise en place de la priorité à droite obligera les conducteurs à rester vigilants à chaque intersection. Une mesure plus efficace que les ralentisseurs car une fois franchis, les véhicules reprenent de la vitesse.

Cette modification des règles de circulation demande un temps d'adaptation et sera mise en place progressivement à partir de la fin du mois d'avril.

Une nouvelle signalétique pour le circuit Pomper-Port Blanc

A la fin du mois de janvier, les services techniques ont achevé la mise en place de la signalétique sur la première boucle de randonnée Pomper-Port Blanc. Les panneaux, fournis par G.M.V.A., guident les promeneurs sur un tracé de 9,3 km, porté par la commune, qui se poursuit d'ailleurs au-delà de Port Blanc jusqu'à Cardelan et revient au point de départ en traversant le village de Penmern.



Sur un plan institutionnel, ce dispositif permet à Baden de figurer à présent au P.D.I.P.R. (Programme Départemental d'Itinéraires de Petites Randonnées) dont l'objectif est de favoriser la découverte des sites naturels par la randonnée en garantissant la continuité des itinéraires.

D'autres projets sont à l'étude. Ils font l'objet d'une concertation avec des associations badennoises dans le cadre d'un comité consultatif spécifique.



Le circuit de randonnée Pomper-Port Blanc est long de 9,3 km et permet de découvrir le littoral mais aussi des édifices tels que la chapelle de Penmern ou le moulin de Pomper.

Régulation des ragondins

Chaque année, une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur notre territoire en partenariat avec nos piégeurs bénévoles et F.D.G.D.O.N. 56. Cette démarche, engagée sur notre commune depuis de nombreuses années, répond à une obligation qui incombe à toutes les mairies pour limiter la prolifération de ces nuisibles sur leur commune.

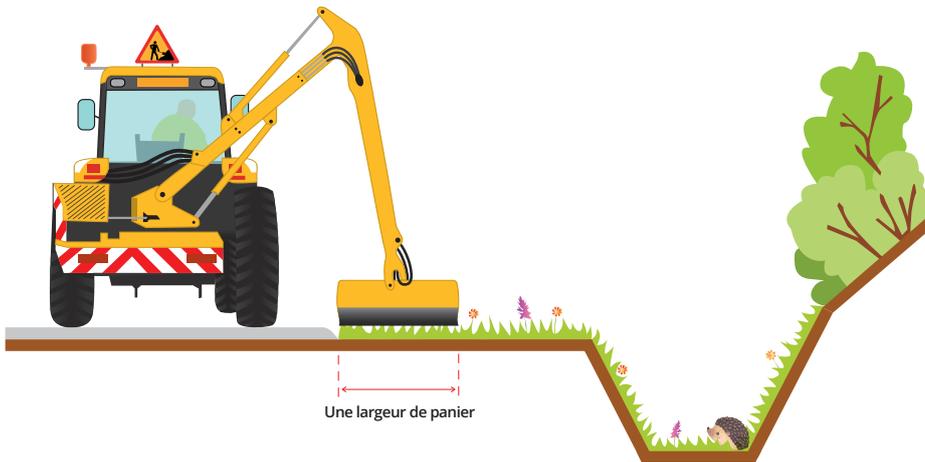
Ces animaux très prolifiques (1 couple engendre 90 individus en 2 ans) occasionnent des dégâts aux cultures et fragilisent nos ouvrages hydrauliques en creusant des terriers. Mais ils sont surtout porteurs de la leptospirose, maladie véhiculée par leur urine et facilement transmissible à l'homme et aux animaux par un contact direct ou en ayant un contact avec les eaux souillées par ce rongeur.

Il vous est donc demandé de respecter le travail de ces piégeurs qui déposent des cages le long des cours d'eau. La municipalité remercie nos piégeurs bénévoles pour leur investissement et leur implication indispensable pour la santé publique.



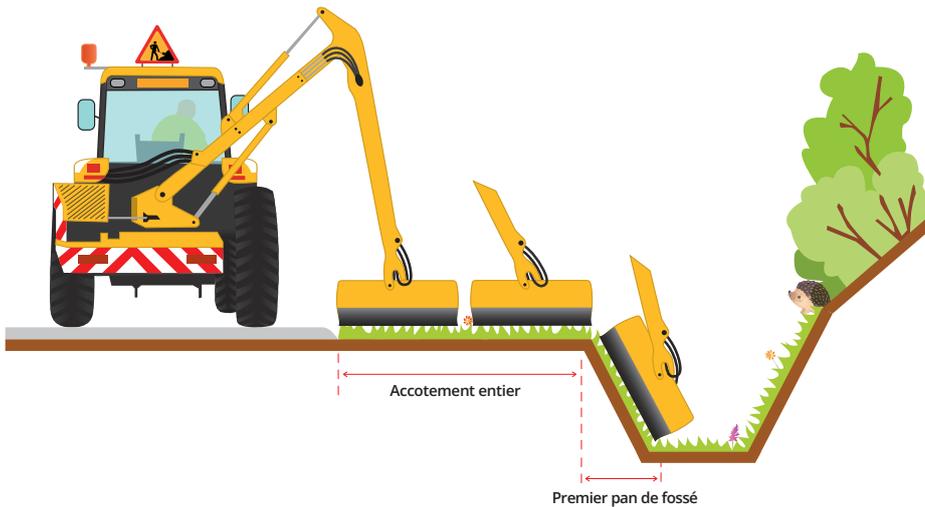
Le fauchage annuel des bords de routes et chemins à Baden

La commune s'est engagée dans une fauche raisonnée des accotements de voirie en réduisant le nombre de passages et les zones de fauchage afin de préserver la biodiversité des fossés et talus qui servent de refuges à de nombreuses espèces animales et végétales.



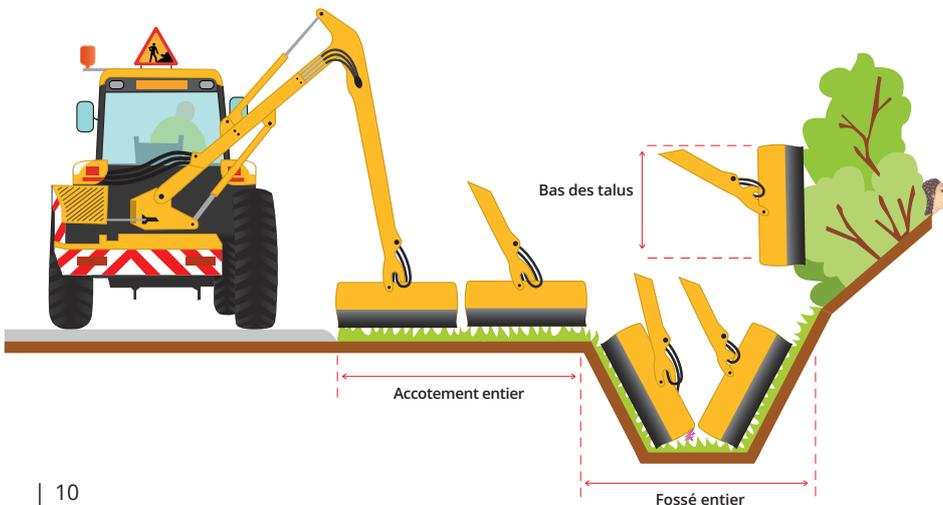
PREMIÈRE INTERVENTION
FIN AVRIL

Fauchage sur une largeur de panier, uniquement sur le plat des accotements.



DEUXIÈME INTERVENTION
AVANT MI-JUILLET

Fauchage de la totalité de l'accotement et du premier pan de fossé. Dégagement des panneaux, carrefours et virages dangereux.



TROISIÈME INTERVENTION
A PARTIR DU 15 AOÛT

Fauchage de l'accotement si nécessaire ainsi que de la totalité du fossé. La partie basse des talus et les haies gênantes sont également broyées.

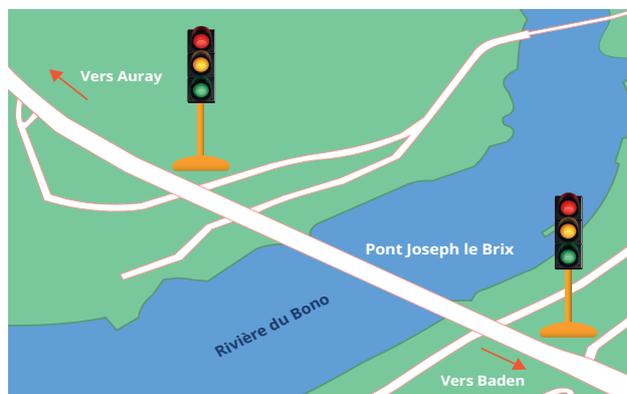


Travaux de réfection du pont du Bono

Le département du Morbihan va réaliser des travaux de réparation et de mise en sécurité du pont Joseph LE BRIX, permettant de franchir la rivière du Bono. Les opérations de surveillance du pont, construit en 1968, on mis en évidence une dégradation importante de l'ouvrage qui nécessite sa rénovation (tablier et appuis).

La durée prévisionnelle du chantier est de 6 mois, elle se déroulera en 4 phases et devrait débuter vers mi-mai 2022 :

- **Phase 1** (mai et juin) : travaux de superstructure.
- **Phase 2** (4 au 8 juillet) : rabotage de la chaussée, étanchéité des bords de voie, mise en oeuvre des enrobés.
- **Phase 3** (juillet et août) : travaux sur les appuis.
- **Phase 4** (septembre et octobre) : finalisation des travaux de superstructure.



Circulation alternée par feu en mai-juin et septembre-octobre.

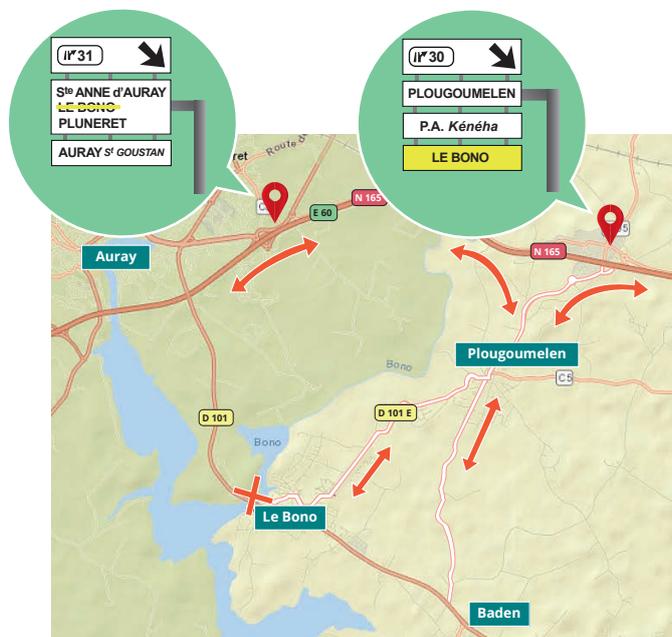
Conditions de circulation

Les phases 1 et 4 (mai-juin et septembre-octobre) se feront avec un alternat par feu pour la gestion de la circulation.

La distance entre les feux sera de 400 m environ de part et d'autre du pont. Les circulations seront maintenues sur une voie de 3,50 m et un trottoir sera toujours ouvert à la circulation. La gestion des feux se fera avec un cadencement constant. Le cycle de cadencement sera de 3,5 min.

En phase 2 (4 au 8 juillet), la circulation routière et piétonne sera entièrement coupée sur l'ouvrage et déviée pendant 5 jours (voir plan de déviation ci-contre.)

En phase 3 (juillet-août), la circulation bidirectionnelle sera rétablie sur l'ouvrage et les deux trottoirs seront ouverts à la circulation piétonne.



Déviation mise en place du 4 au 8 juillet lors de la fermeture du pont.

Élections présidentielles & législatives

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril et les élections législatives, les 12 et 19 juin. Bloquez vos dimanches, vous avez déjà quelque chose de prévu !

République Française

Lancement du portail elections.interieur.gouv.fr

A l'approche des élections présidentielles et législatives de 2022, le Ministère de l'Intérieur met à disposition des électeurs un nouveau portail internet afin de les accompagner dans les différentes démarches électorales.

Ce portail ergonomique et intuitif centralise sur une même plateforme l'ensemble des démarches relatives aux élections en France : inscription ou vérification d'inscription sur les listes électorales, procurations, informations diverses sur votre bureau de vote.



Un QR Code sur la carte électorale

Pour la première fois, un QR code figure sur la carte électorale qui sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives.

Ce QR code est le même pour toutes les cartes et donc pour tous les électeurs. Il n'y a aucune collecte de données personnelles. Il renvoie au site unique elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale,
- trouver votre bureau de vote,
- vous inscrire en ligne jusqu'au 2 mars 2022 sur les listes électorales,
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.



Par ailleurs, votre numéro national d'électeur a été mis en exergue sur la carte électorale. Ce numéro permanent, unique et propre à chaque électeur est composé de 8 ou 9 chiffres dans la majorité des cas. Il permet d'identifier de manière certaine un électeur parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales. Il est également nécessaire pour établir une procuration.

Les procurations

Un électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées », cela signifie que vous, « le mandant », pouvez donner procuration à un électeur, « le mandataire », qui n'est pas inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier devra tout de même se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

BADEN NOUVEAU CAP

Un budget qui n'est pas à la hauteur des défis.

Lors du Débat d'orientation budgétaire, nous avons questionné la majorité sur sa manière d'appréhender les moyens humains et financiers nécessaires pour mettre en œuvre une politique en faveur de la transition écologique et solidaire. Diminuer l'empreinte écologique des bâtiments, réduire le volume de déchets, produire une énergie propre, se déplacer autrement, respirer un air sain, acheter responsable, préserver la biodiversité et mettre en place ces transformations avec la population... est une tâche considérable.

Nous constatons que l'enveloppe financière dédiée à ce défi majeur du siècle est insuffisante alors que ces changements sont attendus par une grande majorité des Badenois(e)s.

Certains projets devront être exemplaires dans leur réalisation : l'équipement culturel, sportif et associatif, l'atlas de la biodiversité communale, l'aménagement du bourg, le plan vélo, la renaturation du site de Pont-Claou, le plan de gestion de Kergonano, la continuité du sentier côtier, le développement de l'économie circulaire... L'équipe majoritaire doit nous proposer des solutions à la hauteur des objectifs attendus. Nous avons fait des propositions car nous pensons qu'il est possible de faire mieux et plus en matière de transition écologique et solidaire.

Les dépenses liées aux frais de personnel n'ont pas évolué dans le budget 2022. Or, nous savons bien que derrière chaque politique publique, il y a des agents qui œuvrent auprès et pour les habitants. Investir dans l'humain en recrutant un(e) chargé(e) de mission est une nécessité pour piloter la transition écologique et solidaire, animer la vie municipale en matière de participation des habitants et rechercher des subventions pour que cela impacte le moins possible les finances de la commune.

Les crises se succèdent à une vitesse effrayante, il est possible de mieux faire et mettre les bouchées doubles si nous voulons être au rendez-vous des défis du siècle. Nous sommes loin d'un budget vert !!!

Faire un budget c'est faire des choix...

Les élues pour Baden Nouveau Cap

badennouveaucap

ENSEMBLE POUR BADEN

Où en est le Conseil municipal de Baden de notre point de vue ?

Premier point, le récent Débat d'Orientation Budgétaire qui, du fait de sa faible qualité, n'a pu atteindre l'objectif initial de présenter l'action à venir.

Mais le point essentiel, c'est cette majorité fragilisée par le départ de quatre élues - quatre femmes : pourquoi donc ? - qui se sont désolidarisées du maire ; c'était au Conseil du 13 décembre. Désormais le maire n'est plus soutenu que par 14 élus, quand les minorités en rassemblent 12. Et le bureau municipal, ayant perdu trois adjoints et une conseillère déléguée, s'est réduit comme peau de chagrin.

A partir de là, deux possibilités. La première, c'est la politique de la forte assésée : croyant se simplifier la vie, le Maire décide de tout avec une poignée d'adjoints responsables, réduisant le Conseil municipal à une simple chambre d'enregistrement. C'est le choix qui prévaut actuellement : les décisions tombent d'en haut, souvent sans information ni discussion préalable. Le meilleur exemple a été la création du domicile partagé, qui n'avait même pas fait l'objet d'un débat au CCAS, de sorte que la délibération avait été repoussée, y compris par plusieurs élus de la majorité. Il en est d'autres, comme la démolition de la maison contiguë à l'ancien salon de coiffure rue des frères Le Guénédal, une décision contestable et précipitée. On peut noter aussi ces commissions qui ne se réunissent pas ou peu, un comité consultatif d'aménagement et de redynamisation du centre bourg qui tarde à se mettre en place, un nouveau site internet annoncé par Monsieur le Maire pour février 2022 et finalement repoussé au premier trimestre 2023.

L'autre choix consisterait à partager le pouvoir, au lieu de le concentrer. A faire connaître et circuler l'information pour favoriser le débat : tout projet important devrait être connu à l'avance pour être débattu efficacement. Sans quoi se produiront inévitablement d'autres crispations, d'autres conflits, avec les conséquences déjà vues. C'est le choix de la démocratie et de l'ouverture, dans l'esprit des institutions municipales. C'est notre positionnement !

Élus de la minorité Ensemble Pour Baden, nous jouons pleinement ce jeu de la démocratie. Nous approuvons toutes les délibérations que nous jugeons utiles à l'intérêt des Badenois. Quand il le faut, nous dénonçons les manquements des élus de la majorité, et notamment leur absentéisme aux commissions, comités ou groupes de travail. Nos interventions ont porté leurs fruits, puisqu'aujourd'hui le quorum est atteint dans l'ensemble des instances municipales et nous nous en réjouissons.

Nous sommes également force de proposition et n'hésitons pas à partager nos compétences dès que nous en avons la possibilité. Au C.C.A.S. avec Nadège Corso et Francis Untersinger, aux finances avec notre bienveillante Chantal De Graeve, à la Communication avec Virginie Le Gall, au Comité Consultatif des projets structurants avec Patrick Oury, à l'urbanisme et au Comité consultatif Entreprendre à Baden avec Patrick Piquet.

Par exemple, nous suggérons à la majorité de s'attaquer sans plus attendre à l'aménagement et à la redynamisation du bourg : le chantier a du mal à se mettre en place. Quant à cet excellent projet de Maison des Assistantes Maternelles, nous demandons qu'on n'en remette pas le financement à 2025, comme cela a été bizarrement annoncé. Que la politique de la culture et du sport à Baden soit le fruit d'une élaboration collective, et non une suite de décisions personnelles. Nous avons bien d'autres propositions...

Les élus de la minorité Ensemble Pour Baden.

Patrick Piquet, Chantal De Graeve, Virginie Le Gall, Francis Untersinger, Patrick Oury, Nadège Corso.

VIVRE BADEN

Dans sa composition actuelle, l'équipe majoritaire a retrouvé sa sérénité et se donne les moyens, matériels et humains, nécessaires à l'accomplissement du mandat que vous lui avez confié en 2020. Les projets du début de mandat se concrétisent et, quoiqu'en disent les élus minoritaires, ils font tous l'objet d'informations et de concertation au sein des commissions et du Conseil municipal. Des comités consultatifs ont été créés et fonctionnent.

Le comité *entreprendre à Baden* s'est réuni à plusieurs reprises, à l'initiative de la commune, avec les entrepreneurs badennois et les services économiques de l'agglomération afin d'informer des dispositifs existants et pour impulser la création d'un club d'entreprises. Le comité consultatif *sentiers de randonnées*, qui sera prochainement élargi, a permis l'achèvement fin décembre de la première boucle de randonnée Pomper-Port Blanc et son inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée. Le comité consultatif pour l'aménagement du centre bourg s'est réuni pour dresser le constat de l'existant et se rapprocher de structures de conseils pour une approche globale de ce secteur stratégique.

Par ailleurs, nous sommes en liens étroits avec G.M.V.A. pour la mise à disposition par l'agglomération de plates-formes pour le stationnement des vélos, à titre gratuit, dans des sites qui restent à définir. Dores et déjà, 20 arceaux ont été posés et 20 autres le seront cette année. En matière d'environnement, la commune s'est engagée auprès des bénévoles pour la lutte contre le baccharis. Elle a financé l'arrachage de plants par des chevaux et engagé des démarches auprès des propriétaires les plus touchés par cette plante invasive pour la mise en place de Contrats Natura 2000.

Les travaux de création d'un cheminement doux entre les Quatre-Chemins et Port blanc doivent débuter au courant de l'automne ; il en est de même pour la réfection de la rue Mané er groez et pour la construction du domicile partagé. Le projet de la M.A.M. (Maison d'Assistants Maternelles) est en cours d'étude et devrait se concrétiser d'ici 2023. Enfin, dans la mesure du possible et en fonction des travaux effectués sur la voirie, nous procédons à l'enfouissement des réseaux en profitant de la prise en charge financière importante de la part de Morbihan énergie.

Travail, respect des engagements et des électeurs, sont les maîtres mots de notre équipe.

Agenda

AVRIL

- **SAMEDI 02 : Numérigolfe**, Médiathèque, 14h30
- **SAMEDI 09 : Après-midi jeux**, Médiathèque, 14h
- **SAMEDI 23 : Atelier d'illustration** avec Céline Castaing, Médiathèque, 14h30
- **SAMEDI 23 : Concours de Pâques**, Médiathèque
- **SAMEDI 30 : Conférence**, Alzheimer, par Karren Rouiller, Salle Gilles Gahinet, 17h

MAI

- **DIMANCHE 01 : Course nature**, Baden, 9h30
- **VENDREDI 06 : Soirée Pyjama**, Médiathèque, 20h

MAI

- **SAMEDI 14 : Conférence**, Une étoile en plein jour, par Jacques Barbot, Salle Gilles Gahinet, 17h
- **SAMEDI 14 : Fête de l'Asphodèle**, Le Séniz, 10h
- **VENDREDI 20 : Projection-débat**, avec Lost in the swell, Le Séniz, 20h30
- **SAMEDI 21 : Atelier créatif**, Médiathèque, 14h30

JUIN

- **SAMEDI 04 : Exposition Sagaris et Arkivie**, Le Séniz, jusqu'au 06 juin.
- **SAMEDI 18 : Fête de la musique**, Dans le bourg



COURSE NATURE DE BADEN

Dimanche 1^{er} mai - départs : 9h30 & 9h45

Inscriptions sur sportinnovation.fr